

Soutien à Roland Veuillet

Télécharger et signer la pétition de soutien à Roland Veuillet
SUD Culture Solidaires relaie la pétition intersyndicale de soutien à Roland Veuillet, de Sud Education, qui est en grève de la faim contre la répression dont il est victime depuis 2003.

Ci-dessous le texte de la pétition.

Nous avons appris que, le 24 décembre 2006, Roland Veuillet, Conseiller Principal d'Éducation, a de nouveau entamé une grève de la faim pour dénoncer la répression antisyndicale dont il est l'objet depuis maintenant quatre ans. Cette action témoigne de son désespoir face à la surdit  du minist re de l' ducation nationale et au d ni de justice dont il est victime.

Ce syndicaliste a  t  sanctionn  en 2003 par un d placement d'office   300 km de son poste et de ses trois enfants,   la suite d'une proc dure disciplinaire engag e sur la base d'un dossier portant atteinte   l'exercice du droit syndical.

Les syndicats SNES-FSU, FERC-CGT, SNFOLC, Snetaa-CPE E.I.L, CNT-FTE, SE-UNSA, SNCA e.i.L, et SUD  ducation ont tous successivement d nonc  cette mesure de r pression antisyndicale, et exig  en vain l'annulation de la sanction aupr s du minist re de l' ducation nationale.

Le Conseil Sup rieur de l' ducation s'est prononc  en janvier 2005 pour l'annulation de la sanction, consid rant que les faits reproch s ne sont pas  tablis. Le minist re de l' ducation nationale a refus  de suivre l'avis  mis par cette

plus haute instance paritaire de la Fonction Publique, présidée par des magistrats du Conseil d'État.

En octobre 2006, devant la Cour Administrative d'Appel de Lyon, le commissaire du gouvernement est parvenu aux mêmes conclusions, en demandant l'annulation de la sanction, mais il n'a pas été suivi, ce qui est rarissime.

A ce jour, malgré ces deux avis significatifs et autorisés, le Ministre maintient cette injustice qui perdure depuis quatre ans.

Nous demandons à Gilles de Robien de débloquent la situation en annulant immédiatement la sanction qui frappe Roland Veuillet.